

# Prise en otage du processus électoral : l'alerte de la CENCO et de l'ECC

P. 3

## ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 492 du vendredi 8 au dimanche 10 octobre 2021

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 903 185 670

E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

### La communauté internationale s'est prononcée

# Attention, ne touchez pas à Matata Ponyo!

P. 2

## Muhindo Nzangi, un « warrior » déterminé à « remettre de l'ordre » dans le secteur de l'ESU

Au niveau du Gouvernement, l'exercice est devenu habituel. Par devoir de rédevabilité, différents membres du Gouvernement, conviés par le patron des médias, Patrick Muyaya, défilent devant la presse pour un état des lieux de leur secteur respectif. Jeudi, c'était le tour du ministre de l'Enseignement supérieur et Universitaire, Muhindo Nzangi. Fin orateur, il s'est plié à cet exercice – de la plus belle manière d'ailleurs. Alors qu'il vient de boucler les états généraux de l'ESU, Muhindo Nzangi se dit déterminé à aller jusqu'au bout. « Mon ambition est de remettre l'enseignement supérieur et universitaire sur les rails », clame-t-il.

P. 12



### PARLONS-EN

## Ecoutez la voix de l'Eglise !

ECONEWS

Les Eglises catholique et protestante ont, depuis l'accès de la RDC à sa souveraineté nationale et internationale, joué un rôle non négligeable aussi bien sur le plan de l'enseignement que sur celui de la politique. Et ce rôle n'est plus à démontrer. L'implication de l'Eglise catholique, surtout en politique, a toujours été pour l'intérêt supérieur de la Nation, pour le bien du peuple congolais.

Pas plus tard qu'à l'avènement de l'actuel régime, l'Eglise catholique s'est illustrée par des pressions de divers ordres pour l'alternance politique au pays. Elle s'est ainsi opposée au troisième mandat que tentait d'exercer le Président de la République honoraire.

(Lire page 2)

## Opérations de pacification dans l'Est de la RDC : Tshisekedi échange avec la Monusco

P. 4

## Avec 100 milliards USD dans son portefeuille EDO GLOBAL n'attend plus que le go des autorités congolaises pour se déployer

P. 6

La communauté internationale s'est prononcée

## Attention, ne touchez pas à Matata !

**Le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est réuni, le 5 octobre 2021 à son siège de New-York (Etats-Unis), pour entendre le rapport général d'Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies, sur la République Démocratique du Congo. C'est un rituel qui intervient chaque année, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Mais, pour l'édition 2021, un invité-surprise s'est invité dans le débat : Matata Ponyo Mapon, ancien Premier ministre, traqué dans tous les compartiments par la Justice congolaise. C'est par le secrétaire général des Nations Unies que le Conseil de sécurité a été saisi de la forte pression judiciaire exercée sur Matata. En langage diplomatique, l'interpellation du secrétaire général est d'une haute portée. C'est un message qui se résume en un seul mot : attention, ne touchez pas à Matata ! Comprenez qui pourra !**

ECONEWS

Le cas du sénateur Matata Ponyo, ancien Premier ministre de la République Démocratique du Congo (RDC), préoccupe la communauté internationale. Dans un langage limpide, le secrétaire général des Nations Unies a fait une déclaration surprenante que des poursuites contre ce sénateur étaient un moyen de l'éliminer de la course à la présidentielle de 2023. Cet intérêt soudain n'est pas le fruit du hasard. L'homme a laissé des traces et surtout, ceux qui l'ont côtoyé savent de quoi il est capable dans la conduite du pays vers des lendemains meilleurs.

Les compétences et les capacités de l'ancien Premier ministre ont imposé le respect envers la République Démocratique du Congo. Matata Ponyo a toujours été adoubé par la communauté internationale. Les raisons sont simples : Matata était au service de son pays et de son peuple. La communauté internationale veut avoir comme interlocuteur, un homme ou une femme qui se consacre entièrement à son peuple en apportant ce qui est possible dans les limites de ses moyens. Matata sait décoder le langage de la communauté internationale, contrairement à tous ceux qui ont démontré qu'ils étaient au service de la prédation au lieu de se consacrer au bien-être de la population.

Evoluant désormais à découvert, la communauté internationale a opté pour un langage clair: Ne touchez pas à Matata. Ceux qui jouent à ce jeu, expose inutilement le pays à d'autres crises qui n'ont pas de nom.

Lorsque les 15 membres du Conseil de sécurité se permettent d'être attentif sur le cas d'un présidentiable, le message ne fait l'ombre de doute : c'est un soutien certain. Le secrétaire général des Nations Unies est donc en train d'alerter les autorités

congolaises sur le danger d'avoir à empêcher un candidat présidentiable de se mouvoir. Ce n'est donc pas une

la Monusco», de la situation qui prévaut en RDC.

Pour l'essentiel, le rapport, soumis en application du paragraphe 55 de la résolution 2556 (2020) du Conseil de sécurité, «porte sur les principaux faits nouveaux qui se sont produits en République démocratique du Congo du 19 juin au 17 septembre 2021», peut-on lire à son introduction. Et de préciser : «Il rend compte des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) depuis le rapport

mère, a été portée à la connaissance du Conseil de sécurité. Cerise sur le gâteau, Antonio Guterres a fait part au Conseil de sécurité de non-dits de la pression judiciaire exercée sur l'ancien Premier ministre Matata Ponyo Mapon, interprétée, selon lui, «comme un moyen de neutraliser un éventuel candidat présidentiel».

Sur ces deux faits majeurs, le SG Antonio Guterres note précisément ce qui suit : «Le 8 juillet, le député Cerveau-Pitshou Nsingi (USN) a déposé au Bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi modifiant et complétant



Antonio Guterres devant le Conseil de sécurité des Nations Unies

bonne chose que d'ignorer ce message qui s'accompagne toujours d'un rappel d'avoir des élections transparentes, inclusives et apaisées.

### GUTERRES : AVOCAT DE MATATA DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Une chose est vraie : le dossier Matata a été porté en haut lieu par celui-là même qui incarne la voix de la communauté internationale, à savoir Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies.

La situation de la République Démocratique du Congo a donc été débattue, le mardi 5 octobre 2021, au Conseil de sécurité en présence de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en RDC et patronne de la Monusco (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo), Mme Bintou Keita.

C'était aussi l'occasion pour Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations Unies, de rendre compte, dans son «Rapport général sur

précédent, en date du 21 juin 2021 (S/2021/587). Il donne un aperçu de l'évolution de la situation politique et présente la démarche globale poursuivie par la Mission concernant la protection des civils, la stabilisation et le renforcement des institutions étatiques et les principales réformes sur le plan de la gouvernance et de la sécurité. Il accorde une large place à l'élaboration par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo d'un plan de transition, sur la base de la stratégie commune de retrait progressif et échelonné de la MONUSCO (S/2020/1041), comme l'a demandé le Conseil dans sa résolution 2556 (2020) ».

Si le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est plié à son exercice habituel, le rapport général d'Antonio Guterres s'est attardé sur des points importants qui polluent le climat politique en RDC.

La loi sur la «congolité», cette proposition de loi qui cherchait à réserver la fonction présidentielle aux seuls Congolais nés de père et

la loi sur la nationalité de 2004, visant à réserver certaines fonctions régaliennes aux Congolais de père et de mère. Des figures politiques et des membres de la société civile ont interprété la proposition de loi comme une menace à la cohésion et à la stabilité nationales, ainsi qu'une tentative d'exclure certaines personnalités politiques de l'élection présidentielle de 2023. De même, les allégations portées contre le sénateur Augustin Matata Ponyo (indépendant) au sujet d'une mauvaise gestion des fonds publics, du temps où il était Premier Ministre, de 2012 à 2016, ont également été interprétées par certains acteurs politiques comme un moyen de neutraliser un éventuel candidat présidentiel».

Autrement dit, le dossier Matata a dépassé les frontières nationales. Il est désormais porté en haut lieu de la politique internationale. Que le Conseil de sécurité en parle, il y a bien des signaux qui ne trompent pas.

Les lignes bougent. C'est évident.

PARLONS-EN

## Ecoutez la voix de l'Eglise !

(Suite de la Une)

La pression était telle que toutes les tentatives et astuces mijotées ont connu des échecs cuisants.

Entre autres hauts faits qu'on ne peut passer sous silence, c'est la fameuse et mémorable marche des chrétiens organisée par les Catholiques un certain 16 février 1992. Sous le régime dictatorial de Mobutu. La confession religieuse, pilotée alors par le Cardinal Frédéric Etsou aujourd'hui décédé, a mobilisé le peuple chrétien catholique pour réclamer la réouverture du Haut Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT), fermé "avec force" par Nguz-a-Karl I Bond, alors Premier ministre. Une marche dispersée dans un bain de sang, l'Eglise ayant comptabilisé ses morts. Au finish, le pouvoir dictatorial a dû céder. Tout cela au bénéfice des Catholiques.

Actuellement, les violons sont loin de s'accorder entre les Catholiques et Protestants d'un côté et de l'autre, les six autres confessions religieuses, à savoir l'Eglise kimbanguiste, la Communauté islamique au Congo, l'Eglise orthodoxe, l'Eglise de Réveil du Congo, l'Union des Eglises indépendantes du Congo et l'Armée du Salut. Leurs représentants sont divisés sur la désignation du candidat-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Denis Kadima, choix du groupe de six. Pour ces dernières, c'est lui ou rien. De leur côté, les Catholiques et Protestants trouvent que cette désignation a été entachée d'irrégularités et continuent à le récuser.

Aussi devant le refus du groupe de six d'opérer un autre choix, l'Eglise catholique et l'ECC invitent le Président de la République à jouer son rôle de garant du bon fonctionnement des Institutions et de la cohésion nationale afin d'assurer à la Nation des élections crédibles, inclusives et apaisées en 2023.

En tout cas, ne pas reconnaître l'apport appréciable de l'Eglise catholique avec son immixtion en politique, c'est faire fausse route. C'est de la mauvaise foi, doublée d'une cécité politique délibérée.

# Prise en otage du processus électoral : l'alerte de la CENCO et de l'ECC

*L'engagement de la Commission épiscopale nationale du Congo (CENCO) et de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) dans le processus électoral en cours n'a qu'un seul objectif : contribuer à la consolidation de la démocratie par des élections libres, transparentes, inclusives et apaisées. Le bien-être du peuple congolais en dépend, souligne le Rapport global du Présidium de la Plate-forme des Confessions religieuses sur la désignation des animateurs de la CENI. En dépit de manque de consensus autour du candidat-président de la centrale électorale, la CENCO et l'ECC "restent disposées à accompagner la Nation congolaise pour gagner le pari de bonnes élections en 2023". Aussi utiliseront-elles tous les moyens légaux, civiques, démocratiques et pastoraux à leurs dispositions pour atteindre cet objectif. Pour chercher à harmoniser les vues, le Présidium a pris plusieurs contacts, à plusieurs niveaux dans le but de se retrouver autour d'une même table avec les six autres Confessions religieuses afin d'évoquer sur la base d'autres candidats tout aussi valables que de rester figés sur ceux qui divisent les hommes de Dieu.*

*"Malheureusement, en dépit de garanties de bonne foi que nous avons données, de ne pas présenter un quelconque candidat, nous avons été butés à un refus catégorique de la part des autres Confessions religieuses.*

*Pour elles, c'est le candidat Denis Kadima ou rien. Pour le Présidium, par contre, le choix de l'intéressé par les six Confessions religieuses a été entaché d'irrégularités et de griefs importants, notamment des menaces, pressions, intimidations et tentatives de corruptions. Les Catholiques et Protestants estiment que "ces éléments suffisent pour démontrer que ce candidat est porté par une famille politique, mettant ainsi en cause sa crédibilité et son indépendance". C'est ainsi qu'ils demandent au peuple congolais "d'exercer sa souveraineté en barrant légalement la route à toute tentative de prendre en otage le processus électoral par qui que ce soit". Ci-dessous, le Rapport global du Présidium de la Plate-forme des Confessions religieuses sur la désignation des animateurs de la CENI.*

O.D.TOSO

## PREAMBULE

**1.** La Plate-forme des Confessions religieuses est une structure de consultation permanente, sans personnalité juridique, qui offre aux Confessions religieuses membres un cadre d'échanges et de collaboration afin d'adopter des orientations communes sur les différents sujets qui engagent la vie nationale (Cfr. l'exposé des motifs et l'article 4 de la Charte).

**2.** Elle est composée de huit membres, à savoir l'Eglise Catholique, l'Eglise du Christ au Congo, l'Eglise de Jésus-Christ sur la terre par son Envoyé spécial Simon Kimbangu, la Communauté islamique au Congo, l'Eglise Orthodoxe, l'Eglise du Réveil du Congo, l'Union des Eglises Indépendantes du Congo et l'Armée du Salut.

**3.** Le Présidium est actuellement assuré par l'Eglise Catholique représentée par le Président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) qui est le Président de la Plate-forme et l'Eglise du Christ au Congo (ECC), représentée par le Président national de l'ECC qui est le Vice-président de la Plate-forme. Le Président, le Vice-président, le cas échéant, engage la Plate-forme vis-à-vis des tiers sur la base de personnalité juridique de leurs Confessions respectives (Cfr. art. 18 de la Charte).

**4.** L'article 10 point 3 de la Loi portant organisation et fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dispose que les Confessions religieuses ayant une personnalité juridique, une existence effective sur le terrain et une expertise et une expérience avérée en matière électorale sont les seules concernées dans la désigna-



tion du Président de la CENI et d'un membre de la Plénière. C'est donc sur la base de cette disposition juridique que peut s'établir une majorité en cas de vote au sein de la Plate-forme.

**5.** Après les échecs de trois précédents cycles électoraux, les Confessions religieuses, membres de la Plate-forme, avaient pris l'engagement d'éviter les erreurs du passé. C'est dans cette perspective que la CENCO et l'ECC se sont engagées dans le présent processus.

## I. RENCONTRES DE LA PLATE-FORME

**6.** Les huit Confessions religieuses se sont réunies plusieurs fois, soit en Plénière, soit au niveau du secrétariat technique, pour traiter les dossiers des candidatures, définir les règles de procédures, évaluer le climat dans lequel ce tra-

vail est fait, etc.

**7.** Quatre rencontres déterminantes méritent d'être mentionnées, à savoir :

- La plénière du 23 juillet 2021 au cours de laquelle les membres de la Plate-forme ont pris connaissance de la Loi organique de la CENI ; fait l'état de lieux des candidatures enregistrées dans les secrétariats des huit Confessions religieuses; défini les critères de traitement des candidatures au niveau du secrétariat technique et au niveau de la Plénière ; évalué l'atmosphère sécuritaire du travail en rapport avec le processus de désignation des animateurs de la CENI (Annexe 1). Un communiqué conjoint a été publié à cette occasion pour dénoncer les intimidations et les menaces dont certains membres de la Plate-forme étaient victimes (Annexe 2).
- La Plénière du 27 juillet

2021 au cours de laquelle les huit membres de la Plate-forme ont examiné les dossiers des 4 candidatures retenues par le secrétariat technique qui s'est limité au volet technique. Les autres aspects devaient être traités en Plénière (Annexe 3). Il s'agit de :

- Cyrille EBOTOKO présenté par la CENCO ;
- Daniel KAWATA présenté par l'ECC ;
- Denis KADIMA présenté par l'Eglise kimbanguiste ;
- Roger BIMWALA présenté par l'Armée du Salut.

Les travaux ont été suspendus pour divergence d'appréciation sur la dimension éthique du candidat Denis KADIMA.

- La Plénière du 30 juillet 2021 convoquée pour poursuivre les travaux suspendus le 27 juillet 2021 a été sanctionnée par un rapport, dûment signé par les huit

Confessions religieuses, faisant état d'un manque de consensus (Cfr. Annexe 4 et 5) et les conditions pour le vote, conformément à l'article 17 de notre Charte, n'étaient pas réunies.

Sur ces entrefaites, les six Confessions religieuses se sont réunies en dehors, de notre cadre légal et à l'insu du Présidium pour désigner, en violation des articles 10 et 12 de la Loi sur la CENI ainsi que des articles 8, 16, 17 et 18 de notre Charte, deux membres à la CENI au nom de notre Plate-forme.

- Ayant constaté que toutes les tractations menées jusque-là au sein de la Plate-forme ont échoué, le Président de l'Assemblée Nationale a accordé à notre Plate-forme un ultime délai de 72 heures afin d'harmoniser les vues et de désigner le...

(Suite à la page 12)

# Opérations de pacification dans l'Est de la RDC : Tshisekedi échange avec la Monusco

**Le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est entretenu jeudi, à la cité de l'Union africaine (UA), avec une délégation de la Monusco (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo). Sur la table des discussions : l'état des lieux des opérations de pacification menées dans la partie Est de la RDC avec l'appui de la Monusco. Bien avant cette réunion, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est consacré, le 5 octobre 2021, à son siège de New York au rapport général de la Monusco, présenté par le secrétaire général des Nations Unies, le Portugais Antonio Guterres.**

ECONEWS

Après New York, aux Etats-Unis, où le Conseil de sécurité des Nations Unies a suivi, le mardi 5 octobre 2021, le rapport général de la Monusco, présenté par Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshisekedi, a échangé jeudi, dans ses bureaux de l'Union africaine, avec une délégation de la Monusco. C'était l'occasion pour les deux parties de faire le point sur les opérations conjointes menées dans la partie Est de la République Démocratique du Congo.

## LE PLAN DE TRANSITION DE LA MONUSCO EN MARCHÉ

Alors que la prorogation du mandat de la Monusco doit bientôt être mise aux voix, le Conseil de sécurité devrait approuver le plan de transition du secrétaire général, lequel repose en partie sur la capacité des autorités congolaises à financer et créer les conditions nécessaires au retrait de la Mission, a estimé la représentante spéciale du secrétaire général et Cheffe

de la Mission, Mme Bintou Keïta.

Ce plan, présenté dans le rapport du secrétaire général, a été élaboré à la demande du Conseil lui-même dans sa résolution 2556 (2020), qui contient aussi la Stratégie commune sur le retrait progressif et échelonné de la Monusco. Le plan comprend un ensemble de critères et d'indicateurs précis, mesurables et réalistes, assortis d'un calendrier indicatif.

Entre autres, il impose des conditions minimales de retrait de la Monusco, parmi lesquelles la sécurité et la protection des civils et l'organisation d'élections crédibles, transparentes, inclusives et pacifiques, tenues dans les délais constitutionnels.

Or, la sécurité et la protection des civils dans l'Est de la RDC restent «sans aucun doute» le plus grand défi auquel est confrontée ce pays, a affirmé la représentante spéciale. Dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, les violations des droits humains perpétrées par des acteurs étatiques et non étatiques se poursuivent à un rythme préoccupant. Entre juin et août, 367 personnes ont été victimes d'exécutions arbitrai-

res et extrajudiciaires et 203 femmes et enfants de violences sexuelles.

Les attaques lancées contre des écoles et des hôpitaux se poursuivent également dans l'Est, en particulier en Ituri, tandis que dans le Sud-Kivu, les conflits intercommunautaires encouragent au «nettoyage» et justifient le meurtre des membres de la communauté banyamulenge. La RDC compte en outre 5 millions de personnes déplacées internes et près d'un tiers de sa population, soit 26 millions de personnes, souffre d'insécurité alimentaire, a relevé Mme Keïta.

Sur le plan politique, la situation reste également incertaine, avec un processus de consolidation démocratique dans l'impasse, a poursuivi la haute fonctionnaire. Alors que l'attention des acteurs politiques et de la société civile se tourne vers les élections de 2023, il n'existe toujours aucun consensus sur la composition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

En dépit de cela, elle a demandé au Conseil de sécurité d'approuver le plan de transition à titre de «feuille de route», afin d'orienter les travaux de la Monusco et de préparer le terrain pour son retrait «ordonné et responsable». Cela ne doit pas occulter le fait qu'il reste encore beaucoup à faire pour faire taire les armes dans les provinces de l'Est de la RDC, favoriser le dialogue politique pour ouvrir la voie à des élec-

tions crédibles et transparentes, en 2023, et soutenir le renforcement à long terme des institutions du pays, a-t-elle nuancé.

Face à cette demande, la Fédération de Russie, membre du «Groupe des Amis de la région des Grands Lacs», à laquelle appartient aussi la RDC, a déclaré qu'il fallait se donner le temps d'examiner «attentivement» ce plan de transition, d'autant que la stabilisation de la situation sécuritaire à long terme ne peut se faire uniquement par des mesures militaires.

Le retrait de la Monusco ne doit pas en effet créer un vide susceptible de provoquer une nouvelle flambée de violence, a renchéri le Mexique, soutenu par la Chine, qui a estimé que la MONUSCO doit veiller à ce que les dividendes de la paix ne soient pas anéantis.

Par ailleurs, la RDC a besoin d'une assistance financière, qui n'est pas prévue par le plan, a également déploré la Chine.

Les dix-huit repères identifiés par le plan de transition sont complets et le retrait de la Monusco des provinces du Kasai en juin dernier, à la faveur de l'amélioration de la situation, montrent que ses objectifs sont réalisables, a, de son côté, argué l'Irlande, rejointe par la Norvège, pour qui le plan de retrait progressif de la Mission fournit une «base solide» pour une MONUSCO «reconfigurée».

Le plan de transition, s'est réjouie la France, fixe une feuille de route claire pour

le «retrait progressif et responsable de la Monusco», encourageant une logique de partenariat. Il appartient dès lors aux autorités congolaises de mettre en œuvre le Programme d'action 2021-2023, particulièrement en matière de gouvernance et de renforcement des institutions, tandis que les acteurs locaux doivent créer les conditions d'une transition réussie et durable.

La Mission, qui joue un «rôle précieux» dans la protection des civils et la stabilisation des institutions, la promotion de la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité, doit continuer à se coordonner avec le Gouvernement quant à un retrait progressif et conditionnel dans les années à venir, ont plaidé de leur côté les Etats-Unis.

Durant cette période transitoire, le représentant de la RDC a indiqué que son pays attend du Conseil de sécurité qu'il donne à la Monusco et à la brigade d'intervention de sa force (FIB) tous les moyens dont elles ont besoin pour qu'elles remplissent leur mission. Elle attend aussi la levée des mesures de notification préalable au Comité des sanctions de l'ONU pour toute importation d'effets militaires, ont de nouveau demandé conjointement la RDC, mais aussi le groupe «A3+1», formé par le Kenya, le Niger, la Tunisie et Saint-Vincent-et-les Grenadines, ainsi que la Coordinatrice de l'organisation «Voice of Congolese Women», Mme Nelly Godelieve Madiaka Mbangou.

# Taxe RAM : le FCC apporte son soutien à une motion de défiance visant Kibassa Maliba

FRANCIS M.

Après le report de la plénière du mercredi 6 octobre 2021, censée recevoir les réponses du ministre des Postes, Téléphones et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC), Augustin Kibassa Maliba, sur la polémique autour de la taxe RAM (Registre des appareils mobiles), le ton monte à l'Assemblée nationale. Finalement, c'est la tête du ministre Kibassa qui est mise à prix.

On apprend qu'une motion de défiance, presque finalisée, vise le ministre Augustin Kibassa, accusé notamment d'avoir manqué du respect à la chambre basse du Parlement en dé-



Le ministre Augustin Kibassa

calant le grand oral du mercredi 6 octobre.

Initiateur de la question orale adressée au ministre des PTNTIC, le député Claude

Misare est déterminé à aller jusqu'au bout de sa démarche. Les députés FCC ont d'ores et déjà promis de l'accompagner sur cette voie.

Pour marquer leur désapprobation à la taxe RAM, les députés nationaux FCC ont boycotté la plénière du mercredi en quittant la salle, exigeant que soit avant tout vidé le dossier relatif au RAM.

On se rappelle qu'après la plénière houleuse de la semaine dernière sur cette taxe RAM, deux plénières viennent d'être reportées, alors que l'on attendait les réponses du ministre. La première, prévue vendredi dernier, avait été reportée suite à la demande du ministre qui avait réussi à convaincre le bureau de l'Assemblée nationale. Le report de la plénière du mercredi 6 octobre est donc celle qui a fait déborder le vase.

Augustin Kibassa par-

viendra-t-il à se soustraire du traquenard de l'Assemblée nationale ? En tout cas, les députés FCC y tiennent, tout comme l'initiateur de la motion, l'UNC Claude Misare.

Le média en ligne «Congoguardian» voit dans la confusion qui règne à l'Assemblée nationale, «des manœuvres visant à soustraire le ministre de son obligation de redevabilité pour plus de transparence de cette opération considérée comme une escroquerie d'Etat».

Entre-temps, poursuit-il, «ces reports s'accompagnent d'une offensive politique des proches de Kibassa et des membres de son parti qui, hier, avaient fait le déplacement du palais du Peuple pour le soutenir».

# Le Gouvernement se fixe l'objectif d'un taux d'inflation de 4,5% fin 2021 contre les prévisions de 6%

**Le Gouvernement est déterminé à boucler l'année 2021 avec un taux d'inflation de 4,5%, nettement inférieur aux prévisions convenues avec le Fonds monétaire international (FMI) dans le nouvel accord signé en juillet dernier.**

## ECONEWS AVEC PRESSE/PRIMATURE

En République Démocratique du Congo, les indicateurs économiques sont au vert. Si la stabilité du cadre macroéconomique ne fait l'ombre d'aucun doute, le Gouvernement a déterminé à maintenir le cap. Aussi envisage-t-il d'aligner fin 2021 un taux d'inflation de 4,5% contre 6% comme convenu avec le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre du nouvel accord conclu en juillet 2021.

Le Comité de conjoncture économique a fait mercredi, autour du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, le point sur la situation économique, monétaire et financière du pays. Différents ministres sectoriels ont été associés à cette réunion hebdomadaire du Comité de conjoncture économique (CCE), notamment le ministre d'État au Plan, Christian Mwando Nsimba, celui du Budget, Aimé Boji Sangara, le ministre des

Finances, Nicolas Kazadi, le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, le ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambayi, le ministre de l'Économie, Jean-Marie Kalumba, et la gouverneure de la Banque Centrale du Congo, Mme Malangu Kabedi Mbuyi.

A en croire le ministre d'État au Plan qui a fait le compte-rendu de cette réunion à la presse, tous les paramètres macro-économiques sont stables. Christian Mwando Nsimba a par ailleurs exprimé le satisfaction du Comité de conjoncture économique pour l'accroissement des dépenses d'investissement du Gouvernement.

«Au niveau macro-économique, les paramètres sont généralement stables. Il y a une maîtrise du taux de change qui se situe aujourd'hui à l'officiel à un (1) dollar américain pour 1.995 francs congolais et, au parallèle, à un (1) dollar américain pour 2.039 francs congolais. Au niveau de l'inflation, la situation est globalement maîtrisée et des projections sont faites pour arri-

ver à un maximum de 4,5% de taux d'inflation alors que le contrat avec le FMI nous projette à 6%. Le Premier ministre a également félicité le ministre des Finances pour les efforts qui sont faits, notamment en ce qui concerne l'accroissement du niveau des dépenses d'investissement. Nous étions à plus ou moins 3% des dépenses d'investissement. Globalement, nous sommes passés à environ 8%», a déclaré Christian Mwando Nsimba.

Malgré la persistance de la fraude minière, le Comité de conjoncture économique a salué les efforts du gouvernement provincial du Lualaba. «Il a été constaté la fraude persistante dans le secteur minier, notamment il a été arrêté au niveau du Lualaba 17 containers de 40 tonnes de cobalt. Pour cela, le Premier ministre a tenu à féliciter la gouverneure du Lualaba et a demandé à tous les autres gouverneurs, notamment ceux du Haut-Katanga et de l'Est du pays, du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri de suivre le même mouvement. Il a demandé que toutes les dispositions soient prises pour que les auteurs de cette fraude soient sévère-

ment sanctionnés», a dit Christian Mwando Nsimba.

Pour bien passer les festivités de fin d'année, des instructions claires ont été données aux ministres sectoriels pour garantir les stocks des biens de grande consommation. A cet effet, «le Comité de conjoncture a demandé que toutes les dispositions soient prises par le ministre de l'Économie et les concernés pour que les stocks soient disponibles et qu'on crée l'abondance pour les festivités de fin d'année».

## LES CIBLES CONVENUES AVEC LE FMI

Il y a lieu de rappeler qu'en RDC, l'activité économique a fortement ralenti en 2020 à cause de la Covid-19. Le poids de la pandémie a été particulièrement ressenti dans l'économie hors mines, entraînant une contraction du PIB hors industries extractives de 1,3% en 2020. La faiblesse des recettes et l'augmentation des dépenses liées à la pandémie et à l'initiative de gratuité de l'enseignement de base ont entraîné un déficit budgétaire important. L'inflation a grimpé en flèche, alimentée par une dépréciation rapide du taux de change, et les réserves de

change officielles brutes ont diminué sous le seuil de deux semaines d'importations. Un récent resserrement des politiques et une bonne performance du secteur minier soutiennent la stabilisation macroéconomique en cours, mais les perspectives économiques à court terme restent incertaines et dépendent de l'évolution de la pandémie ainsi que d'un environnement politique stable.

Le Gouvernement de la RDC a élaboré un programme de réformes structurelles ambitieuses, mais réaliste, visant à promouvoir une croissance économique robuste et durable. L'arrangement au titre de la FEC, conclu avec le FMI en juillet 2021, se concentre sur trois domaines clés : l'intensification de la mobilisation des recettes intérieures afin d'accroître la marge de manœuvre budgétaire pour les infrastructures et les dépenses sociales; le renforcement de la gouvernance, notamment la gestion des ressources naturelles et la transparence et le renforcement du cadre de la politique monétaire et de l'indépendance de la banque centrale. L'accord au titre de la FEC vise à catalyser le soutien au budget et aux projets des partenaires extérieurs.

# Campagne de distribution des alevins : Adrien Bokele vole au secours des pisciculteurs de Kimwenza

## ECONEWS

Au ministère de la Pêche et Elevage, la campagne de distribution des alevins et leurs aliments se poursuit sans relâche à travers la ville de Kinshasa. Déterminé à accompagner l'épanouissement de ce secteur, le ministre de la Pêche et Elevage, Adrien Bokele, a poursuivi jeudi son itinérance pour des actions concrètes sur le terrain afin d'inonder, fin 2021, les marchés congolais avec les poissons «bio».

Au total, 500.000 alevins et plus de huit tonnes d'aliments ont été remis à une centaine de structures aquacoles de Kimwenza, localité située dans la périphérie Ouest de la ville de Kinshasa. La cérémonie a eu lieu dans la ferme du «groupe de recherche et d'actions des femmes du Bas-fleuve» de Mme Brigitte Muanda Luzolo.

Intervenant pour la circonstance, le ministre Bokele a encouragé les pisciculteurs à continuer d'œuvrer sans relâche pour offrir aux Congolais en général et Kinois en particulier une nourriture saine



Homme de terrain, le ministre Adrien Bokele a volé au secours des pisciculteurs de Kimwenza

et bio. Il a fait comprendre aux bénéficiaires le souci du gouvernement congolais d'éviter aux Congolais les maladies liées à l'alimentation.

«Je suis le ministre de terrain. Je suis le ministre respectueux des instructions du Président de la République et du Premier ministre. Ils m'ont chargé de mettre tout en oeuvre pour booster le secteur alimentaire en RDC et je le fais sans relâche pour qu'il y ait les résultats palpables,

que la population mange à sa faim et que l'importation des produits alimentaires diminue sensiblement», a indiqué Adrien Bokele Djema. Et d'ajouter : «Nous sommes à la troisième phase, nous étions par deux reprises à la N'Sele, aujourd'hui nous sommes ici à Mont-Ngafula, et nous y reviendrons dans le cadre de cette opération. L'objectif est de vous [pisciculteurs] faciliter la tâche du fait que l'acquisition des ale-

vins et leurs aliments n'est pas une chose facile».

A cet effet, Adrien Bokele a fait savoir que l'étape de la subvention financière ne sera pas en reste dans cette campagne. «L'étape de la subvention financière arrivera à coup sûr, mais j'ai le devoir de vous sensibiliser car nombreux d'entre vous pourront réorienter cet argent à autre chose alors que l'État congolais attend les résultats. Si on vous fait confiance, agissez pour mériter cette confiance. Je crois que ce partenariat scellé désormais entre l'État congolais et vous, nous demande d'évoluer ensemble car à un moment donné nous allons évaluer pour renforcer davantage ce qui est fait. J'ai besoin de votre expérience afin qu'on évolue ensemble», a ajouté le ministre.

De leur côté, les bénéficiaires ont remercié le chef de l'État, le premier ministre et le ministre de la Pêche et Elevage pour ce geste qui vient donner un coup de pouce à leur travail.

«Merci pour l'acte, merci pour cette campagne.

Nous constatons qu'il y a de la volonté dans la façon de faire du Gouvernement. Avec ce geste combien louable, nous allons faire avancer notre travail. Toutefois, n'oubliez pas les difficultés que nous rencontrons, les matériels de travail pour l'entretien des étangs. Que l'État nous vienne suffisamment en aide pour qu'on arrête d'importer les produits alimentaires comme les poissons», a déclaré l'épouse de l'ancien président de l'Assemblée provinciale du Kongo Central, très active dans le secteur.

«C'est la première fois que nous voyons un ministre qui pense à nous, en nous amenant les alevins et leurs aliments. Au nom de tous, j'exprime la satisfaction. Je suis vraiment très content et très fier même, parce que, une fois que nous avons des alevins et aliments, un étang peut produire deux tonnes, après deux mois», a-t-elle dit.

Après l'étape de Kinshasa, le ministre de la Pêche et Elevage se propose d'aller à l'assaut des provinces pour la même opération.

*Avec 100 milliards USD dans son portefeuille*

## EDO GLOBAL n'attend plus que le go des autorités congolaises pour se déployer

«*Economic Development Organisation (EDO)*» manifeste un grand intérêt pour la République Démocratique du Congo, terre de grandes opportunités. Dans sa mallette, cette firme australienne est prête à injecter une enveloppe de 100 milliards USD dans l'économie congolaise. Dépêché à Kinshasa, son émissaire multiplie des contacts avec les autorités congolaises pour obtenir leur adhésion à ses grands projets. Après des entretiens avec le ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement ainsi que celui de l'Aménagement du territoire, son délégué se propose de rencontrer le Premier ministre pour son adhésion. Voilà une belle opportunité que la RDC ferait bien de saisir.

ECONEWS

«*Economic Development Organisation (EDO)*». Il faut s'habituer à ce nom. C'est celui d'un groupe australien qui se propose d'injecter 100 milliards USD dans divers secteurs de l'économie congolaise. Secteurs ciblés : infrastructures, énergie, santé, éducation et tant d'autres.

Mme Maria Backlund, l'émissaire d'EDO Global, multiplie, depuis son arrivée en RDC, des entretiens pour obtenir l'accompagnement des autorités congolaises. Elle a dès lors engagé des contacts pour faire passer le message de sa firme.

C'est dans ce cadre qu'elle a été reçue dernièrement par le ministre des Transports, Voies de communications et Désenclavement, Chérubin Okende, ainsi que le ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du Territoire, Guy Loando, en attendant une audience avec le Premier ministre, Jean-Michel Sama

Lukonde.

Au terme de ses premiers contacts, Maria Backlund se dit déjà satisfaite de l'accueil lui réservé par les officiels congolais qui ont pratiquement adhéré aux divers projets d'EDO Global dont l'activité est orientée vers le développement économique et global, avec un ancrage sur l'Afrique.

Pour la RDC, Mme Maria a rappelé qu'EDO Global prévoit d'engager la somme de 100 milliards USD sur six ans dans les projets liés à la réalisation des travaux dans différents secteurs.

L'atout de son consortium, a souligné Maria Backlund à ses interlocuteurs, demeure le fait de disposer d'une grande expérience en matière d'identification et de cartographie des ressources naturelles et minières sur un territoire donné et utilise les méthodes ultra modernes avec les drones de dernière génération ainsi que des équipements nécessaires adaptés à diverses agglomérations :



Maria Backlund, émissaire d'EDO Global en RDC, explique les contours de ses projets au patron des Transports

grandes villes ou milieux recueillis en provinces.

A cet effet, EDO Global reste convaincu que la RDC est immensément riche, et que cette richesse enfouie dans le sous-sol nécessite un travail harassant pour non seulement extraire les minerais, mais les transformer au pays pour donner du travail aux Congolais et réduire sensiblement le chômage pour que la population y trouve son intérêt.

La vision d'EDO Global consiste à apporter des solu-

tions aux problèmes des routes, de l'électricité, de l'éducation, santé et tant d'autres proches des besoins de la population. Elle rejoint celle du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui met l'homme au centre de ses préoccupations à travers le credo du «Peuple d'abord».

Voilà une belle opportunité que la RDC devrait saisir au moment où le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, se déploie à travers le monde pour attirer les investisseurs étrangers vers son pays.

581 USD, contre de 1.817 USD pour le Kenya et 55.057 USD en Australie.

Pour l'émissaire d'EDO Global, il y a moyen d'inverser ces tendances. Il a suffi d'une génération, rappelle-t-il, pour le Taïwan d'afficher une croissance qui surpasse celle de la Chine. Et les Taïwans sont en moyenne 30 fois plus riches qu'en 1950. Les Congolais, eux, sont deux fois plus pauvres qu'en 1950. Pas d'infrastructures, pas de gouvernance, pas de stabilité, pas de financements, de façon que le pays est classé 161 sur 169, s'est-il indigné.

Dès lors, il note que le but poursuivi par EDO Global est d'aider la RDC à vaincre la malédiction des ressources en apportant un financement pour créer une nouvelle dynamique.

De l'avis d'EDO Global, chacun de ses projets est conçu comme une fondation tournée vers la croissance et le développement.

Pour le cas spécifique du projet minier de la Tshopo, Maria Backlund dit qu'il offre un salaire minimum garantie, la sécurité des conditions de travail, les infrastructures sur les sites, les procédés et alternatives protégeant l'environnement.

EDO Global a la volonté de bien faire. Il n'attend plus que le go de la RDC pour entreprendre et se déployer sur l'ensemble du territoire national dans des secteurs aussi variés que diversifiés.



Rencontre avec le ministre Chérubin Okende

Après un temps d'hibernation imposé par le Covid-19

## « Chapter Alumni/RDC » se relance avec une conférence animée par le professeur Olivier Luminet de l'UC Louvain

Depuis 2019, l'humanité entière est secouée par une crise sanitaire due à l'apparition de la pandémie de coronavirus. La conséquence, qui en résulte, est la paralysie des activités dans tous les domaines. Avec la baisse progressive de la propagation de cette pandémie, la situation s'améliore, appelant cependant au strict respect des mesures barrières. Chapter Alumni/RDC, une structure regroupant les anciens étudiants de l'Université Catholique de Louvain de la Belgique, en a profité pour relancer ses activités. Pour le redémarrage de ses activités, le professeur Olivier Luminet de l'UC Louvain a été à l'honneur, dans une conférence animée, le mardi 5 octobre 2021, au Centre culturel Wallonie-Bruxelles de Kinshasa.

VÉRON KONGO

Les apports des sciences psychologiques à la gestion sanitaire et mentale de la pandémie. Des perspectives irrévocables ? C'est le thème de la conférence animée, le mardi 5 octobre 2021 au Centre Wallonie-Bruxelles de la commune de la Gombe, par le professeur Olivier Luminet et de l'Université Catholique de Louvain. Cette conférence marque le redémarrage des activités de Chapter Alumni/RDC, une structure qui regroupe les anciens de l'UC Louvain, sous la coordination d'Eric Kalala.

Après un temps d'hi-

bernation imposé par la pandémie de Covid-19, il était temps pour le Chapter Alumni/RDC de reprendre avec ses activités de terrain. Ce qu'a confirmé Eric Kalala : « Il était donc important que nous reprenions nos activités avec un sujet qui défraie l'actualité dans le domaine sanitaire ».

Dans son exposé, le professeur Olivier Luminet s'est longuement étendu sur la gestion de la Covid-19 ainsi que l'équilibre entre les aspects sanitaires et psychologiques. C'est sur cette base d'ailleurs, a-t-il dit, qu'une étude a été menée afin de réfléchir sur la question de la vaccination.

« L'objectif est que les



Le professeur Olivier Luminet pose avec le staff du Chapter Alumni/RDC

gens soient vaccinés de manière intrinsèque», a-t-il fait remarquer.

Selon lui, par rapport à la Belgique, la perception des risques de la Covid-19 est plus difficile en République Démocratique du Congo.

Aussi a-t-il proposé, en tant que psychologue, à ce que les Congolais qui doutent encore de la vaccination de s'informer et posent des questions aux spécialistes au lieu de demeurer dans les spéculations.

Pour justifier le choix de la vaccination comme

un meilleur moyen de contrôler la progression de Covid-19, le professeur Olivier Luminet a insisté sur le rôle de la motivation dans les comportements de la vaccination, le suivi des comportements et l'impact de la pandémie sur la santé mentale.

Ses recommandations ont essentiellement porté sur la communication optimale par rapport aux différentes mesures barrières, notamment le port obligatoire de masque, le respect des contacts sociaux, le lavage régulier des mains,

etc. Il reste convaincu que « la gestion d'une pandémie passe par la communication ».

Dans la conclusion de son exposé, émaillé de plusieurs données statistiques, le professeur Olivier Luminet a mis un accent particulier sur la santé mentale, longtemps ignorée.

Selon lui, il se pose l'urgence de la prise en compte de la gestion de cette pandémie par un investissement qui prend en compte l'inclusion préventive et l'intervention en faveur des personnes en difficulté.

Dans le début qui s'en est suivi, le professeur Luminet a cherché à dissiper les malentendus autour de l'existence de la pandémie à Covid-19 et la vaccination

Rendant compte des cas de contaminations au Covid-19 recensés en Belgique, soit 300.000 à ce jour, le professeur Olivier Luminet a exhorté les Congolais à se faire vacciner et à se soumettre aux directives des autorités sanitaires.

## Autosuffisance alimentaire : le Service national étend ses actions dans toutes les provinces

VÉRON K.

Après les garnisons militaires, le maïs produit par les jeunes délinquants, appelés communément « Kuluna », encadrés par le Service national (SN) dans son centre pilote de Kaniama Kasese, sera désormais vendu dans toutes les provinces de la République Démocratique du Congo au prix de 18.000 FC le sac de 25 Kgs.

Cette information émane du général Jean-Pierre Kasongo, commandant du Service national qui, intervenant mercredi sur les antennes de la radio Top Congo Fm, a indiqué que sa structure a reçu des instructions personnelles du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui tient à faire de l'autosuffisance alimentaire son cheval de bataille. Pour ce faire, des cantines seront ouvertes dans toutes les provinces du pays.

Dans la ville de Kinshasa, c'est au marché



Le général Jean-Pierre Kasongo, commandant du SN, présente les sacs de maïs sorti des terres de Kaniama Kasese

de la Liberté, situé dans la commune de Masina, que les Kinois pourront s'approvisionner en ce produit. Ensuite, il est prévu l'ouverture des cantines, ce week-end à Mbuji-Mayi et Mwene-Ditu, dans les provinces respectives du Kasai oriental et Lomami. Cette opération se poursuivra

au Kasai Central et Haut-Katanga.

A une question de la presse relative à une éventuelle concurrence déloyale en écoulant ce produit au prix de 18.000 Fc, le général Jean-Pierre Kasongo a répondu qu'il n'en sera pas ainsi car, le Service national est une structure étatique appelée à se confor-

mer aux instructions des instances dirigeantes du pays. L'objectif poursuivi est d'assurer le bien-être de la population.

### UNE MOBILISATION NATIONALE

Avec la nouvelle mission confiée au Service national, il y a lieu de rappeler les multiples appels du gé-

néral Jean-Pierre Kasongo aux gouverneurs de province.

A la place des lamentations sur la recrudescence du banditisme dans leurs juridictions, il leur a toujours été demandé d'emboîter le pas à l'exécutif provincial de Kinshasa qui a mis à la disposition du centre pilote de Kaniama Kasese plus de deux mille jeunes. Par le fait d'être bien encadrés, ils sont devenus utiles à la nation, d'autant plus qu'ils arrivent à concilier l'agriculture et l'apprentissage de divers métiers. N'est-ce pas là un plus pour le pays qui se sert aujourd'hui de cette main-d'œuvre que l'on croyait perdue ?

L'ouverture des cantines pour la vente du maïs produit au centre pilote de Kaniama Kasese doit donc servir d'interpellation aux autres gouverneurs de province. D'autant plus que les instances dirigeantes du pays viennent de saisir l'importance du Service national concernant l'encadrement de la jeunesse désœuvrée.

*Tribune du sénateur Matata Ponyo Mapon*

# Ce que je pense : les réserves de change et le développement ?

**C**e que je pense est que les réserves de change constituent un des leviers clés dans la stratégie du développement d'un pays.

La problématique de l'accumulation de réserves de change remonte très loin dans l'histoire des politiques économiques. Rappelons-nous du bullionisme du XVI<sup>ème</sup> siècle qui considérait les métaux précieux comme la richesse d'une nation et préconisait le protectionnisme commercial contre la sortie de ces métaux.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), cinq objectifs principaux peuvent justifier l'accumulation de réserves de change. Le premier est celui de susciter et maintenir la confiance dans la politique monétaire et la politique de change en assurant la capacité à effectuer des interventions sur le marché des changes ; le second est de limiter la vulnérabilité externe par le maintien des liquidités en devises étrangères afin d'absorber les chocs en temps de crise ou lorsque l'accès au financement extérieur est restreint ; le troisième est de donner aux marchés l'assurance que le pays est en mesure de remplir ses obligations extérieures ; le quatrième est de démontrer le soutien à la monnaie nationale par des avoirs extérieurs de réserve, et aider le gouvernement à satisfaire à son besoin de financement en devises étrangères et à s'acquitter de ses dettes extérieures ; et enfin, le cinquième est de maintenir des réserves en cas de catastrophes d'urgences nationales.

Tenant compte de ces objectifs, il s'avère que la motivation première pour avoir suffisamment d'actifs liquides en devises étrangères dans un pays est d'assurer la liquidité en cas de crise de balance des paiements ou de revirement des capitaux étrangers. Il s'agit donc d'une motivation de précaution.

**Ce que je pense** est que les réserves de change doivent atteindre un niveau optimal pour l'accomplissement de cinq missions ci-dessus évoquées. Plusieurs ratios d'adéquation sont généralement utilisés pour apprécier cette optimalité et prendre de décisions rationnelles de politique économique. Il s'agit d'abord (a) du taux de couverture des importations qui doit être d'au moins trois mois. Ce critère tient compte de perspectives d'équilibre de la balance des paiements.

Ensuite, il y a (b) le ratio de réserves de change rapportées à la dette extérieure à court terme. Ce ratio mesure la capacité d'un pays à rembourser rapidement sa dette exigible, notamment en période de crise. L'indice de référence est de 1 %. Il y a aussi (c) le ratio des réserves de change rapportées à la dette extérieure totale qui re-

flète la capacité d'un pays à rembourser le total de sa dette extérieure avec les réserves de change ; le niveau de 40 % étant la proportion optimale.

L'on parle également (d) du ratio des réserves de change rapportées à la monnaie et à la quasi-monnaie (M2). Ce ratio est utilisé comme indicateur de précaution en cas de crise financière. L'indice de référence se situe entre 10 % et 20 % pour les pays ayant opté pour le régime de change fixe, et de 5% à 10 % pour les pays ayant recouru au régime de change flottant. Enfin, il y a le ratio des réserves de change sur le Produit intérieur brut (PIB) qui doit être égal à 9,1 % ; avec ce niveau, le pays est capable d'absorber un choc du compte de capital de près de 10 %.

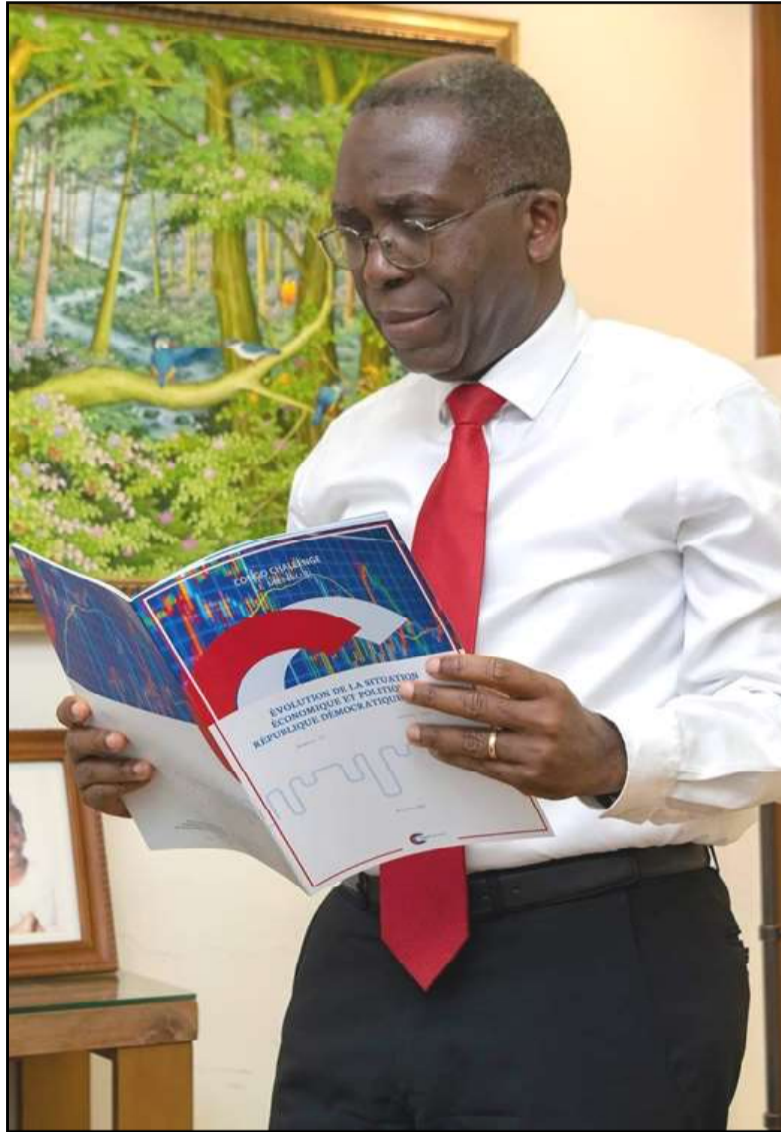
**Ce que je pense** est qu'il existe un vif débat sur l'utilisation de réserves de change excédentaires dans les différents pays africains, y compris en RDC. Moi-même, alors que j'étais premier ministre, j'ai vécu ce type de débats entre ceux qui croyaient qu'il fallait utiliser les réserves de change pour booster la croissance et ceux qui pensaient qu'il fallait les consolider davantage, vu leur niveau encore bas et la fragilité du cadre macro-économique.

J'étais du dernier groupe. A l'époque, certains pays africains avaient atteint le niveau de réserves de change de loin supérieur à celui de la RDC. C'est le cas notamment de l'Afrique du Sud avec 49 milliards de USD à fin décembre 2014 et du Maroc avec 20 milliards USD à la même date. Alors que la RDC n'avait que moins de deux milliards USD au même moment. Au-delà de ce débat non stérile, il n'en demeure pas moins vrai que la constitution de réserves de change a un coût d'opportunité qu'il faut effectivement apprécier pour assurer l'équilibre entre la stabilité du cadre macro-économique à court terme et les objectifs du développement économique à long terme qui passe notamment par la construction des infrastructures de base.

En effet, selon la Banque mondiale, le déficit d'infrastructures freine la croissance économique de l'Afrique à concurrence de 2 % par an. Par ailleurs, une étude menée sur un certain nombre d'économies africaines démontre que le coût de détention de réserves en devises en excès pourrait osciller en moyenne entre 0,35% et 1,67% en termes du PIB.

Ce taux comprend le coût social de la consommation et de l'investissement domestiques incontournables, de même que le coût financier et les tensions sur les politiques monétaires découlant des efforts visant à neutraliser toute nature de chocs internes et externes pouvant impacter la politique monétaire.

Le coût social pouvant être



*Le sénateur Matata Ponyo Mapon*

mesuré comme la différence entre la plus grande perte possible de productivité marginale d'un investissement alternatif dans les actifs immobilisés et le rendement des réserves internationales. Par ailleurs, l'utilisation de réserves de change doit tenir compte de leur provenance.

D'une manière générale, elles doivent provenir principalement de l'excédent commercial, d'un surplus du compte capital et subsidiairement des emprunts extérieurs ou d'appuis des institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

**Ce que je pense** est que la RDC a effectivement atteint un niveau de réserves de change jamais réalisé depuis plus de deux décennies. Elles se chiffrent à 3,3 milliards USD à fin septembre 2021 contre 1,3 milliard USD à fin décembre 2011 et 21,7 millions USD à fin décembre 2001. Le progrès est énorme parce qu'il permet au Gouvernement de renforcer sa crédibilité et résilience en matière de gestion de politique de change et de politique économique. En effet, la plupart des indicateurs ci-dessus évoqués se sont sensiblement améliorés. Le taux de couverture des importations est légèrement au-dessus de la norme de trois mois. Ce taux n'était que de trois semaines à fin décembre 2020.

S'agissant du rapport entre

les réserves de change et la masse monétaire (M2), le ratio est de 31% contre une plage de 5% à 10% recommandée. L'économie congolaise est donc capable de résister à une crise financière d'origine interne.

Pour ce qui est du rapport entre les réserves de change et la dette extérieure globale, le taux est de 73,2% contre une norme de 40%. Quant au taux de couverture de la dette extérieure à court terme par les réserves de change, il est largement au-dessus de la norme.

Enfin, s'agissant du ratio entre les réserves de change et le PIB, il est de près de 12% contre une norme de 9%. De manière globale, l'ensemble des indicateurs relatifs à l'optimalité du niveau de réserves de change se comporte très bien. C'est plutôt l'origine des réserves qui posent un problème.

En effet, selon la Banque Centrale du Congo, un peu plus de 50% de réserves de change à fin septembre dernier proviennent du financement extérieur. Entre 2019 et 2021, la RDC a reçu 2,5 milliards USD du FMI, 1,6 milliard USD de la Banque mondiale, et 415 millions USD de la Banque africaine de développement.

En soustrayant le flux annuel de financements de 2021 reçus du FMI, de la Banque mondiale et de la BAD, le niveau de réserves de change tombe respectivement à 1,6 milliard USD, 800 millions USD et 758 millions USD. Si on soustrait de réserves de change à fin septembre 2021 (3,3 milliards USD)

tous les financements reçus de ces trois institutions, de 2019 et à ce jour (4,5 milliards USD), son niveau devient totalement négatif, soit -1,2 milliard USD.

**Ce que je pense** est que les réserves de change ont effectivement atteint un niveau exceptionnel depuis plusieurs décennies. Toutefois, ce niveau est loin de refléter la vitalité et la résilience de l'économie nationale comme on l'aurait imaginé. Les bons indicateurs économiques sus-évoqués masquent très mal l'état d'une économie fragile fortement perfusée par les institutions financières internationales et régionales.

En effet, sans perfusion financière extérieure de trois dernières années, la RDC aurait eu de réserves de change en dessous de zéro à fin septembre, et la politique de change de notre pays serait totalement inopérante.

Alors que sans appui extérieur (2011-2015), mais sur la base des balances commerciale et de capitaux productives, la RDC a atteint un niveau record de 1,7 milliard USD à fin décembre 2013. Avec le même niveau d'appui extérieur, ce chiffre monterait à 6 milliards USD à la même date.

En définitive, du point de vue macro-économique, la stabilité des prix intérieurs et du taux de change reste principalement expliquée par l'accumulation des arriérés de salaires ou des émoluments, l'utilisation d'une partie de réserves de change pour payer les rémunérations, et le non financement de certaines dépenses nécessaires de fonctionnement et d'investissement.

En dépit de cela, certains députés provinciaux enregistrent de retards de paiements de leurs émoluments de plus de douze mois !

Du point de vue structurel, la part de ressources internes consacrées aux dépenses d'investissements demeure insignifiante, soit 5,5% à fin août 2021 contre 12,38% à fin décembre 2013. Ce qui compromet totalement la relance et le développement économique à moyen et long terme.

Ceci démontre aussi l'inconsistance du niveau de réserves de change qui se trouve en totale déconnexion avec l'économie réelle. De ce fait, il ne nous paraît pas justifié d'apprécier le coût d'opportunité de ces réserves de change par rapport aux dépenses d'investissement qui en seraient faites.

En effet, les réserves de change ne sont pas excédentaires et ne peuvent donc pas être consacrées aux dépenses d'investissement au risque de déstabiliser le cadre macro-économique actuel qui reste fragile.



# Le SG de l'ONU nomme M. Staffan de Mistura en tant que son envoyé personnel pour le Sahara marocain

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a nommé l'Italo-Suédois Staffan de Mistura en tant que son nouvel envoyé personnel pour le Sahara marocain, a annoncé mercredi le porte-parole de l'ONU (Organisation des Nations Unies).

## ECONEWS AVEC MAP

Cette nomination intervient après l'aval du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a été officiellement saisi par M. Antonio Guterres.

Pour sa part, le Maroc avait exprimé son soutien à cette nomination après sa consultation par le secrétaire général de l'ONU, il y a plusieurs semaines, ce que les autres parties ont également fait.

M. Staffan de Mistura, qui succède à ce poste à l'ancien président allemand, Horst Köhler, a pour mandat de faciliter le processus exclusivement onusien visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis au différend régional sur le Sahara marocain.

Cette solution doit être conforme aux résolutions du Conseil de sécurité depuis 2018, comme l'a réaffirmé le secrétaire général de l'ONU dans son récent rapport au

Conseil de sécurité sur le Sahara marocain.

Dans la lettre de nomination adressée au Conseil de sécurité, le secrétaire général des Nations Unies a indiqué que M. de Mistura travaillera avec le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le «Polisario» sur la base de la résolution 2548 du 30 octobre 2021 et d'autres résolutions du Conseil, ainsi qu'en tenant pleinement compte des progrès réalisés à ce jour, afin de parvenir à la solution politique de la question du Sahara marocain.

Ces résolutions du Conseil de sécurité, mentionnées dans le rapport du secrétaire général, en l'occurrence la 2440, 2468, 2494 et 2548, ont réaffirmé que la solution politique, réaliste, pragmatique et de compromis est la seule issue à la question du Sahara marocain.

Comme toutes celles qui les ont précédées, depuis plus de deux décennies, elles ont définitivement enterré



Staffan de Mistura, nouvel envoyé personnel pour le Sahara marocain

le référendum et ne s'y réfèrent plus.

Parallèlement, la prééminence de l'Initiative d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume, a été réaffirmée dans les dix-sept résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité depuis sa présentation en 2007.

En outre, ces résolutions ont établi les tables rondes, avec la participation du Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le «Polisario», comme unique cadre pour mener le processus politique exclusivement onusien.

Elles citent l'Algérie à cinq reprises, soit autant de fois que le Maroc, consacrant

le rôle de l'Algérie en tant que partie principale au différend régional sur le Sahara marocain, et l'interpellant à faire preuve de réalisme et de compromis afin de parvenir à la solution politique de ce différend.

A cet égard, M. de Mistura devra commencer sa facilitation dans les prochaines semaines.

Conformément à sa lettre de nomination et à la Résolution 2548 du Conseil de sécurité, il entamera cette facilitation là où son prédécesseur s'est arrêté, à savoir le processus de tables rondes, avec ses quatre participants et selon les mêmes modalités.

## Brèves

### Appel de la Société civile africaine pour soutenir le maintien d'Israël à l'UA

En prélude de la prochaine réunion du Conseil exécutif de l'Union africaine, prévue le 13 octobre 2021, la Diaspora africaine pour le développement (ADD), réitère son appel aux chefs d'Etat africains à maintenir à l'unanimité l'admission de l'Etat d'Israël comme membre observateur de l'Union africaine (UA). Quarante-six des 55 pays africains entretiennent des relations bilatérales avec l'Etat d'Israël.

Rappelant que le 22 juillet 2021, la Commission de l'Union africaine a accordé le statut d'observateur officiellement à l'Etat d'Israël mais qu'environ dix-sept pays membres s'y sont opposés;

Soutenant que le peuple africain tirera beaucoup d'avantages de l'Etat d'Israël, qui a notamment créé des coopératives agricoles, des centres de formation pour les jeunes et des infrastructures médicales dans des pays comme le Ghana, la Sierra Leone, le Rwanda et la Côte d'Ivoire ;

Constatant qu'à ce jour, 46 des 55 pays africains entretiennent des relations bilatérales avec l'Etat d'Israël ;

Tenant compte du fait que l'Etat d'Israël soutient l'utilisation de la technologie pour le développement durable de l'Afrique conformément à une résolution adoptée par les Nations Unies;

Convaincue que l'admission à l'Union africaine d'Israël contribuera à faire avancer le continent africain vers un avenir meilleur, pour le bien-être des peuples africains ;

Rappelant que coopération Israélo-africaine est soutenue par les personnes et les organisations qui appuient le développement de l'Afrique ;

La Diaspora africaine pour le développement joint sa voix à celles des autres organisations de la Société civile et demande:

Aux chefs d'Etat africains : d'inscrire la question de l'admission de l'Etat d'Israël à l'Union Africaine à l'ordre du jour de la réunion du Conseil exécutif prévue le 13 octobre 2021 ; de respecter le principe directeur de l'unité de l'Union Africaine et leur obligation envers la Commission de l'UA conformément à l'article 4.2 des Statuts de ladite Commission d'une part ; aux populations africaines, mouvements de la jeunesse, diaspora africaine dans ses diversités, aux hommes d'affaires, aux syndicats, à la Société civile, aux organisations confessionnelles et autres, de témoigner leur soutien à l'admission de l'Etat d'Israël dans l'Union africaine, d'autre part.

## Crise France-Algérie-Mali : Emmanuel Macron taxé de «faillite mémorielle»

### ECONEWS AVEC SUD-OUEST.FR

Le ministre algérien des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a imputé à une «faillite mémorielle» de la part du président français Emmanuel Macron, les crises diplomatiques qui opposent la France à son pays et au Mali, selon des propos diffusés par la télévision malienne. Ramtane Lamamra a aussi affirmé la nécessité pour certains dirigeants étrangers de «décoloniser leur propre histoire», selon ces déclarations diffusées, mardi dernier, après ses rencontres avec les dirigeants de transition maliens à Bamako.

Les relations entre la France et l'Algérie sont distendues à cause notamment de propos tenus par Emmanuel Macron et mal perçus par le gouvernement algérien

Il évoquait la crise déclenchée entre Alger et Paris par les mots attribués à

Emmanuel Macron par le quotidien français Le Monde sur le système «politico-militaire» algérien qui entretiendrait une «rente mémorielle». Ces crispations ont coïncidé avec les tensions entre la France et le Mali, voisin de l'Algérie et autre ancienne colonie française.

### «SOLIDARITÉ AGISSANTE» AVEC LE MALI

Cette crise a été envenimée par le discours du 25 septembre à l'ONU dans lequel le Premier ministre de transition malien Choguel Kokalla Maïga accusait la France, engagée militairement au Mali depuis 2013, d'«abandon en plein vol» pour justifier un possible recours de Bamako à la société privée russe Wagner.

«Nos partenaires étrangers ont besoin de décoloniser leur propre histoire», a déclaré Ramtane Lamamra, réagissant aux propos rapportés par Le

Monde, sans évoquer le souhait «d'apaisement» exprimé mardi par le président français.

«Ils ont besoin de se libérer de certaines attitudes, de certains comportements, de certaines visions qui sont intrinsèquement liées à la logique incohérente portée par la prétendue mission civilisatrice de l'Occident, qui a été la couverture idéologique utilisée pour essayer de faire passer le crime contre l'humanité qu'a été la colonisation de l'Algérie, la colonisation du Mali et la colonisation de tant de peuples africains», a-t-il poursuivi.

Le ministre algérien a décrit cette «décolonisation» comme une «priorité» pour que la «faillite mémorielle» manifestée selon lui par les récents propos français envers l'Algérie et le Mali puisse «s'assainir par un respect mutuel inconditionnel, respect de notre souverai-

neté, respect de notre indépendance de décision». Il n'a pas cité nommément Emmanuel Macron mais a parlé de «faillite mémorielle, qui est malheureuse et intergénérationnelle chez un certain nombre d'acteurs de la vie politique française, parfois aux niveaux les plus élevés».

Il a parlé de «solidarité agissante» avec le Mali, où l'Algérie est un acteur primordial de la crise sécuritaire et multidimensionnelle que traverse le pays depuis près de dix ans, notamment en tant que parrain de l'accord de paix signé en 2015, dont l'application laisse à désirer.

Les autorités maliennes ont de leur côté convoqué mardi l'ambassadeur de France à Bamako pour exprimer leur «indignation» après les critiques très vigoureuses d'Emmanuel Macron à la suite du discours de Choguel Kokalla Maïga à l'ONU.

# Afghanistan : la Russie invite les talibans à des pourparlers

**A l'initiative de la Russie, des pourparlers internationaux sur l'Afghanistan auront lieu à Moscou le 20 octobre prochain. Parmi les invités : la Chine, l'Iran, le Pakistan, l'Inde qui forment avec la Russie le « Format moscovite sur l'Afghanistan »... Mais une invitation sera également envoyée au régime taliban, a indiqué jeudi l'émissaire russe, Zamir Kaboulov. Il n'a toutefois pas précisé qui serait convié à ces discussions, parmi les nouveaux dirigeants de l'Afghanistan ayant pris la tête du pays en août, après le retrait des forces américaines.**

**ECONEWS AVEC AFP**

Les talibans invités à participer à des pourparlers internationaux sur l'Afghanistan par la Russie. C'est ce qu'a annoncé jeudi 7 octobre Zamir Kaboulov, l'émissaire du Kremlin dans ce pays, après avoir été interrogé sur l'envoi ou non d'une invitation au régime taliban qui a pris le pouvoir en août après le retrait des forces américaines. Ils se rencontreront à Moscou le 20 octobre. Il n'a toutefois pas précisé qui, du régime taliban, serait convié à ces discussions.

La Chine, l'Iran, le Pakistan et l'Inde, qui for-

ment avec la Russie le Format moscovite sur l'Afghanistan, ont également été invités à ces discussions internationales dont ni l'agenda ni le niveau de représentation n'ont été détaillés.

Cette conférence internationale aura lieu après un sommet extraordinaire du G20 consacré à la situation humanitaire critique en Afghanistan le 12 octobre.

Zamir Kaboulov a indiqué jeudi que la Russie planchait sur les modalités concrètes de l'envoi d'une aide humanitaire en Afghanistan, ajoutant que du « matériel » était en train d'être rassem-



blé pour être expédié.

## DU « MATÉRIEL » VA ÊTRE EXPÉDIÉ EN AFGHANISTAN

Zamir Kaboulov a indiqué jeudi que la Russie planchait sur les modalités concrètes de l'envoi d'une aide humanitaire en Afghanistan, ajoutant que du « matériel » était en train d'être rassemblé pour être expédié.

Les talibans, un mouvement islamiste, se sont emparés de la capitale

afghane, Kaboul, en août, au terme d'une offensive éclair qui a vu le gouvernement appuyé par les pays occidentaux s'effondrer.

Vingt ans après avoir été chassés du pouvoir par les États-Unis, les talibans ont ainsi fait un retour spectaculaire, posant une série de défis – notamment sécuritaires – pour les pays voisins et au-delà.

La Russie s'intéresse de près à la situation en

Afghanistan, pays que les forces soviétiques ont occupé pendant dix ans jusqu'à leur retrait, en 1989, au terme d'une guerre sanglante. Moscou considère le mouvement taliban comme terroriste, mais dialogue avec lui depuis des années.

Le Kremlin s'est montré conciliant depuis leur prise de pouvoir, du fait de leurs promesses de ne pas laisser d'organisations « terroristes » s'y établir, de ne pas s'attaquer à leurs voisins, notamment les pays d'Asie centrale alliés de la Russie, et de juguler le trafic d'héroïne et d'opium.

La Russie a toutefois mené pendant l'été des manœuvres militaires conjointes avec les forces de ses alliés d'Asie centrale, inquiets d'une déstabilisation à leurs frontières. Zamir Kaboulov a en outre indiqué que la Russie n'était pas « pressée » de se pencher sur la question de la levée des sanctions de l'ONU visant les talibans.

## Guerre ouverte : Chine 1 – USA 0

**ECONEWS AVEC CHRONIQUE AGORA**

Une simulation de guerre ouverte entre les États-Unis et la Chine donne des résultats franchement inquiétants quant au sort des USA – mais aussi de leurs alliés. Notre question pour aujourd'hui : que se passera-t-il quand l'armée américaine sera confrontée à une vraie guerre ?

Comme nous l'avons vu hier, ses dirigeants sont meilleurs lobbyistes que combattants... et sont désormais payés à perdre plutôt qu'à gagner des conflits.

Nous avons peut-être déjà la réponse à notre interrogation.

En octobre dernier, le Pentagone a conduit une gigantesque simulation de guerre... essayant apparemment de modéliser ce qui pourrait se passer si les États-Unis affrontaient ouvertement la Chine en Asie.

En juillet, le vice-président des chefs d'état-major interarmées, le général John Hyten, de l'armée de l'air, en a présenté les résultats. Lors d'une conférence organisée par l'Association américaine de l'industrie de la défense, il a révélé que les États-Unis s'étaient pris une volée de bois vert.

L'aventure afghane n'a pas seulement corrompu l'élite armée de l'Amérique, elle a également fourni à ses ennemis la possibilité d'étudier les équipements, les tactiques et la stratégie US pendant vingt ans.

Selon Hyten : « Une équipe rouge agressive qui avait étudié les États-Unis sur les 20 dernières années nous a battus à plate couture... Ils savaient exactement ce que nous allions faire avant que nous le fassions ».

En deux mots, a-t-il ajouté, le Pentagone « a lamentablement échoué ».

### ANNIHILATION TOTALE

Notre ami Byron King,



ancien aide du directeur des opérations navales des États-Unis, ajoute quelques détails : « Les forces opposées ont écrasé l'intégralité du complexe logistique américain. Les bases-arrières ont été attaquées, tandis que les avions et les navires en mer étaient ciblés par des missiles longue portée. On ne peut plus se cacher de gens qui ont la technologie suffisante pour vous trouver. Pire encore, la plupart des armes américaines ont été dépassées par de nouveaux systèmes récemment déployés par la Chine,

basés en grande partie sur des concepts russes. C'est un échec de long terme des États-Unis en matière de recherche, de développement et d'approvisionnement. [...] La plupart des forces US ont presque immédiatement perdu la capacité à coordonner les attaques et/ou riposter. Une bonne partie des données de cibles n'avait aucune valeur, de toute façon, tandis que les systèmes utilisés pour viser et guider les munitions ont également échoué.

Dans la mesure où les communications fonction-

naient, une bonne partie des données ont été corrompues ou piratées. Ce n'est pas exagérer que de dire que, au cours de cette simulation hors de leur territoire, les États-Unis ont perdu de vastes quantités de personnel et d'équipement.

Dans le monde réel, il faudrait envisager un nombre de victimes se montant à plusieurs dizaines de milliers. Des bases entières oblitérées. Des centaines d'avions perdus. Des dizaines de navires coulés. Et tout cela uniquement durant les premiers jours. La simulation s'est terminée avec des forces américaines défaites et ruinées. Les alliés des US ont été tout aussi laminés. Quant aux intérêts américains dans l'ouest du Pacifique et en Asie, ils ont été annihilés ».

Bien entendu, ce n'était qu'un « jeu ».

La vraie vie viendra ensuite.

# Éliminatoires Qatar 2022 : la RDC bat Madagascar, mais se laisse devancer par le Bénin

Pour son troisième match de la phase des éliminatoires de la Coupe du Monde, Qatar 2022, les Léopards de la République Démocratique du Congo ont brisé la malédiction des matchs nuls, en venant à bout jeudi de l'équipe du Madagascar (2-0). Présent au stade, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a poussé les Léopards à la victoire. Si la RDC se repositionne dans son groupe, elle s'est cependant fait devancer par le Bénin qui a créé l'exploit en allant battre les Taïfa Stars de la Tanzanie.

## ECONEWS

Les Léopards de la RDC ont eu raison des Baréas du Madagascar (2-0), en match de la 3<sup>e</sup> journée-groupe J des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA-Qatar 2022. Chadrac Akolo (35') et Dieumerci Mbokani sur penalty (79') ont marqué pour la République Démocratique du Congo (RDC).

Les Congolais qui menaient à la pause grâce à Chadrac Akolo ont contenu les assauts des Malgaches jusqu'à la pause. Les deux équipes sont rentrées au vestiaire pour les instructions des sélectionneurs.

En seconde mi-temps, les Léopards de la RDC ont poussé et obtenu le deuxième but grâce au penalty transformé par Mbokani. La RDC enregistre sa première victoire en cette phase éliminatoire. Les Léopards se relancent dans ce groupe.

## RÉACTIONS D'APRÈS MATCH

Après cette victoire, Hector Cuper Raoul, le sélectionneur national, n'a pas caché sa joie. « Je suis très content, je suis très heureux. Je sais que cette victoire là, ça faisait beaucoup de temps que tous les Congolais l'attendaient. L'équipe a fait un très bon match. Mais, ce qui est vrai on doit beaucoup améliorer. Je pense qu'il manque quelque chose au niveau de la finition. On doit avoir aussi la conviction pour le match retour, on doit gagner aussi ».

Pour l'international congolais Cédric Bakambu, « il nous reste encore trois matchs pour une probable qualification. Pour le match retour, la RDC doit impérativement gagner à Madagascar ». Bakambu s'est fixé ce défi : « Avec cette victoire, nous allons gagner la confiance du public. Nous sommes motivés pour le match retour ».

Le coach malgache a, quant à lui, exprimé sa désolation. Il se dit cependant confiant sur le match retour à Antananarivo : « Ça n'a pas marché aujourd'hui, l'arbitrage était catastrophique. Aujourd'hui, mon équipe a livré un bon spectacle et a suivi le mot d'ordre, mais l'arbitre a gâché le match. La fatigue aussi a pesé sur nos joueurs. L'équipe mettra toutes les batteries en marche pour gagner le match retour ».



Début, le Président de la République applaudit les prouesses des Léopards

## PRÉSENCE REMARQUABLE DU CHEF DE L'ÉTAT

C'est vingt-cinq minutes après le coup d'envoi du match que le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est arrivé au stade de martyrs de la Pentecôte de Kinshasa pour encourager le onze national.

Accompagné de plusieurs personnalités, dont le ministre des Sports et Loisirs, Serge Nkonde, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, le Chef de l'Etat, en sa qualité de premier supporter des Léopards, est venu soutenir son équipe qui jouait

sa survie dans la course à la qualification à la Coupe du Monde 2022.

À la fin du match, le Président de la République a suivi les Léopards au vestiaire pour, cette fois-ci, les féliciter, à la suite de leur victoire face aux Baréas du Madagascar. Il leur a demandé de rééditer le même exploit à la prochaine rencontre pour obtenir le ticket au Mondial 2022. En bon père de famille, le Chef de l'Etat est allé aussi encourager l'équipe malgache.

Pour sa prochaine sortie, la RDC se déplace, le mardi 12 octobre 2021, pour défier la

même équipe du Madagascar.

A noter que c'est pour la deuxième fois depuis son arrivée à la magistrature suprême que Félix Tshisekedi se rend personnellement au stade des Martyrs pour soutenir l'équipe nationale. Et à chaque fois, les Léopards sont sortis victorieux, réconfortés par la présence du premier sportif congolais.

En attendant la 4<sup>e</sup> journée prévue dimanche 10 octobre à Antananarivo, le classement se présente comme suit :

1. Bénin 7 points (+2)
2. RDC 5 points (+2)
3. Tanzanie 4 points
4. Madagascar 0 point (-4).



Moment de communion après le match

## Linafoot : nomination des membres de la commission électorale

### ECONEWS AVEC ACP

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a rendu publics mercredi les noms des membres de la commission électorale pour l'organisation de l'élection à la Ligue nationale

de football (Linafoot).

Une équipe constituée de neuf (9) personnes au total, dont cinq (5) hommes de droit, à l'instar du président de cette commission, Me Mulumba Pierre.

Les missions assignées à cette commission sont, en-

tre autres, la réception des dossiers de candidature, le traitement de recours, l'organisation des élections à tous les postes qui composent le bureau du comité exécutif de la Ligue nationale de Football.

Cette élection étant

fixée au 23 octobre 2021, il ne reste plus que 17 jours à la commission électorale entre le dépôt, le traitement et la fixation de dossiers avant la publication de la liste définitive des candidats et la convocation de l'assemblée générale extraordinaire et électorale.

## ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa / Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05  
+ 243 903185670  
E-mail :

[kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF  
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE  
Faustin KUEDIASALA  
Hugo TAMUSA  
Florent N'LUNDA N'SILU  
Véron KONGO  
Jonathan MUTADJIRI  
Nana Kanku  
Olivier Dioso  
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS  
Marc NZATE  
Francis Mayuma

WEB MASTER  
Tighana MASIALA

PRODUCTION  
Michel MASUDI  
+243 907314011

COMMERCIAL  
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL  
René LOKOTA

# Muhindo Nzangi, un « warrior » déterminé à « remettre de l'ordre » dans le secteur de l'ESU

Au niveau du Gouvernement, l'exercice est devenu habituel. Par devoir de rédevabilité, différents membres du Gouvernement, conviés par le patron des médias, Patrick Muyaya, défilent devant la presse pour un état des lieux de leur secteur respectif. Jeudi, c'était au tour du ministre de l'Enseignement supérieur et Universitaire, Muhindo Nzangi. Fin orateur, il s'est plié à cet exercice – de la plus belle manière d'ailleurs. Alors qu'il vient de boucler les états généraux de l'ESU, Muhindo Nzangi se dit déterminé à aller jusqu'au bout. « Mon ambition est de remettre l'enseignement supérieur et universitaire sur les rails », clame-t-il. Fort du soutien du Chef de l'Etat et de l'accompagnement du Premier ministre, il ne cache pas sa détermination « Nous avons l'engagement en tant que Gouvernement de remettre de l'ordre dans le secteur de l'ESU. L'Etat avait disparu, nous sommes là pour le rétablir en mettant fin au désordre ».

## ECONEWS

Dans les rangs du Gouvernement, le changement de narratif promis par le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katambwe, n'est pas un slogan. Il se vit au quotidien. Et chaque jour qui passe, le Gouvernement s'efforce de multiplier des signaux qui rassurent. Ce qui explique les séances de briefing avec la presse qu'organise le porte-parole du Gouvernement.

Le briefing avec la presse s'impose désormais comme une tribune incontournable où les membres du Gouvernement rendent compte de la mission – au

nom de la rédevabilité. Jeudi, c'était au tour du ministre de l'ESU (Enseignement supérieur et universitaire), Muhindo Nzangi, à se plier à cet exercice. Sur la table des échanges : les réformes du secteur de l'enseignement supérieur et universitaire.

Devant la presse, Muhindo Nzangi s'est voulu rassurant. Après les états généraux de l'ESU, sanctionnés par plus de 300 recommandations qui ont finalement abouti à la fermeture de la filière médecine organisée dans certains établissements universitaires, Muhindo Nzangi ne pense pas s'arrêter là.

« Tout ce qui a fonctionné dans le désordre sera fermé. La



Muhindo Nzangi (à gauche) croit à la réussite des réformes du secteur de l'ESU

volonté est là », promet-il. Il s'agit, selon lui, de « placer l'université au centre de l'émergence de la République Démocratique du Congo ».

Dans le secteur de l'ESU, Muhindo Nzangi confirme cette nette volonté de réformer. « Cette réforme est importante pour nous tous. Il est temps de remettre de l'ordre dans ce secteur », note-t-il.

Ce qu'a, d'ailleurs, appuyé le ministre Muyaya, présent à ses côtés. « On peut tout nous reprocher, mais pas la volonté d'arrêter l'hémorragie. Après les années de laisser-aller, on est en train de remettre de l'ordre pour assurer à nos étudiants la

meilleure formation possible ».

## LES CINQ AXES DE LA RÉFORME

Dans le secteur de l'ESU, l'heure est aux réformes, suivant huit axes prioritaires. Il s'agit, en premier lieu, de la loi-cadre de l'éducation nationale qui prévoit la mutation vers le système de LMD (Licence, Master et Doctorat). Le deuxième palier porte sur la numérisation de la gestion de ressources de patrimoines des universités.

Sur ce point précis, Muhindo Nzangi précise : « Le plan du numérique a déjà été adopté. Bientôt, ça sera la phase de la nu-

mérisation du nombre d'étudiants, du personnel administratif, des enseignants et tous les services qui vont avec telles que des bibliothèques numériques ».

Le troisième axe renvoie à la promotion de valeurs. A Muhindo Nzangi de s'expliquer : « Il s'est installé depuis un temps des pratiques non désirables dans les universités. Des antivaleurs tels que le phénomène de points sexuellement transmissibles ». Le volet infrastructures est pris en compte dans le quatrième axe.

Le ministre de l'ESU s'en défend : « Certaines infrastructures datent de l'époque coloniale alors que le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter. Le temps du renouvellement des infrastructures universitaires est arrivé ».

Que valent les réformes sans l'amélioration des conditions de travail des enseignants? Muhindo Nzangi n'a pas écarté cet axe. « Nous ne pouvons pas exiger la qualité de l'enseignement sans que le Gouvernement ne puisse fournir d'effort », rappelle-t-il.

Le ministre de l'ESU reste très confiant sur l'amélioration de conditions des enseignements et du personnel enseignant.

# Prise en otage du processus électoral : l'alerte de la CENCO et de l'ECC

(Suite de la page 3)

Président et un membre de la Plénière de la CÉNI. Une Plénière a été convoquée le 02/10/2021. Malheureusement, elle s'est soldée par une note de non-consensus suite à un conflit d'interprétations de la lettre du Président de l'Assemblée nationale (Annexe 6).

## II. POINT DE DIVERGENCE

8. Le principal point de divergence est l'appréciation de la candidature de Monsieur KADIMA Denis sur fond de l'article 12, alinéa 1, de la Loi sur la CÉNI et de l'article 8 de notre Charte. En effet, pour le Présidium, le choix de l'intéressé par les six Confessions religieuses a été entaché d'irrégularités et de griefs importants, notamment, des menaces, pressions, intimidations, tentatives de corruptions. Ces éléments suffisent pour démontrer que ce candidat est porté par une famille politique, mettant ainsi en cause sa crédibilité et son indépendance.

Ce qui n'a pas permis d'évoluer avec lui jusqu'au vote, conformément à l'article 17 de la Charte. Par contre, les six Confessions religieuses relativisent les faits et les preuves. Elles ne considèrent que la compétence technique du candidat; et il convient, pour eux, de passer directement au vote.

## III. PISTES DE SOLUTION PRECONISEES

9. Le Présidium a pris plusieurs contacts, à plusieurs niveaux dans le but de se retrouver autour d'une même table avec les six autres Confessions religieuses afin d'évoluer sur la base d'autres candidats tout aussi valables que de rester figés sur ceux qui nous divisent.

10. Malheureusement, en dépit de garanties de bonne foi que nous avons données, de ne pas présenter un quelconque candidat, nous avons été butés à un refus catégorique de la part des autres Confessions religieuses. Pour elles, c'est le

candidat Denis KADIMA ou rien (Annexe 7).

11. Entre-temps, le Chef de l'Etat a rencontré séparément le Cardinal Fridolin AMBONGO et le Révérend André BO-KUNDOA. Ils ont échangé sur le sujet et une lueur d'espoir de solution était née de ces entretiens.

12. Comme les choses n'évoluaient pas sur le terrain, le Présidium a sollicité une audience auprès du Chef de l'Etat conformément aux articles 68 et 69 de la Constitution du pays pour partager avec lui leurs préoccupations et lui donner la primeur de certaines preuves délicates sur les griefs qui pèsent sur le candidat qui pose problème. Malheureusement, cette audience ne lui a pas été accordée.

## RECOMMANDATIONS

13. En attendant la mise en place du bureau de la CÉNI, pour éviter un quelconque retard dans le processus électoral, au nom du principe de continuité des Institutions, il serait indiqué que l'administra-

tion électorale en place s'occupe des préparatifs techniques en vue de faciliter le travail à la nouvelle équipe.

14. Nous demandons aux honorables députés nationaux et sénateurs d'être attentifs et objectifs dans le traitement des dossiers des candidats à la CÉNI en vérifiant particulièrement la conformité aux articles 10 et 12 de la Loi portant organisation et fonctionnement de la CÉNI.

15. Nous invitons le Président de la République, Chef de l'Etat, à jouer son rôle de garant du bon fonctionnement des Institutions et de la cohésion nationale afin d'assurer à la Nation des élections crédibles, inclusives et apaisées en 2023.

16. Au peuple congolais, nous demandons d'exercer sa souveraineté en barrant légalement la route à toute tentative de prendre en otage le processus électoral par qui que ce soit.

## CONCLUSION

17. L'engagement de la

CÉNI et de l'ECC dans le processus électoral en cours n'a qu'un seul objectif : contribuer à la consolidation de la démocratie par des élections libres, transparentes, inclusives et apaisées. Le bien-être du peuple congolais en dépend.

18. La CÉNI et l'ECC restent disposées à accompagner la Nation congolaise pour gagner le pari de bonnes élections en 2023. Elles utiliseront tous les moyens légaux, civiques, démocratiques et pastoraux à leurs dispositions pour atteindre cet objectif.

Kinshasa, le 06/10/2021

## Pour l'ECC

Rév. Dr André BOKUNDOA  
bo-LIKABE  
Président de l'ECC  
Vice-Président de la Plateforme

Président de la Plateforme

## Pour la CÉNI

Marcel UTEMBA TAPA  
Président de la CÉNI